



Convocation employeur pendant arrêt maladie

Par **petoulette_old**, le **17/12/2007** à **13:42**

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt maladie, depuis le 23 Août 2007, et pour une durée indéfinie. Ma direction m'a laissée un message sur mon répondeur, et souhaiterais me rencontrer pour en discuter.

Suis-je tenue d'accepter?

Merci de me répondre dans de brefs délais.

veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

MME CARRIERE.